



**RESEAU d'ELEVAGE  
OVINS  
des ARDENNES**

---

**DOCUMENT PROVISOIRE**

---

***Résultats  
technico-économiques  
2007 - 2008***

Paul BIGNON  
24 Février 2009

---

# INTRODUCTION

---

Le réseau d'élevage pour le conseil et la prospective (anciennement réseau E.B.D.), compte en 2008 quatorze exploitations sur le département. Il couvre une grande variété de systèmes de productions représentatifs de notre région.

Le dispositif des réseaux d'élevage permet :

*De repérer les différents types d'exploitation pour pouvoir dans chacun des cas :*

- Décrire le fonctionnement,
- Fournir des points de repères et des objectifs,
- Définir les possibilités d'installation.

*De préparer l'avenir en étudiant les évolutions possibles des systèmes face aux nouvelles contraintes économiques :*

- En proposant des productions et des techniques mieux adaptées.

*De valoriser le "savoir faire" des éleveurs en montrant des fermes avec des pratiques et des résultats :*

- En diffusant des références permettant d'apporter un soutien aux techniciens de développement, aux éleveurs, aux étudiants.

*De réaliser des études prospectives :*

- En s'adaptant à l'évolution des marchés, à la réforme de la P.A.C., etc....

---

**En résumé, mettre au point des systèmes d'exploitation, viables, vivables et pérennes.**

---

L'animation des réseaux de fermes de références est gérée au niveau départemental par la Chambre d'Agriculture et à l'échelon régional (Alsace Lorraine, Marne, Champagne Ardenne), par l'Institut de l'Elevage.

Cette présentation est aussi l'occasion de remercier vivement les éleveurs du réseau pour leur accueil, leur disponibilité et le temps qu'ils consacrent pour le suivi de leurs fermes ainsi que pour la facilité avec laquelle ils fournissent leurs résultats techniques et économiques.

# **Rappel du contexte 2007**

**mauvaises conditions météorologiques  
et développement de la FCO**

## ***Pluies record en été !***

---

Après un mois de mars humide le mois d'Avril, chaud et sec, a permis de bonnes conditions de mise à l'herbe ainsi qu'une bonne maîtrise de la pousse des prairies. Les semis de maïs se sont faits de bonne heure en avril, en conditions sèches. Les levées se sont opérées de façon hétérogène.

Les pluies sont revenues régulièrement de mai et juin. L'essentiel des ensilages d'herbe s'est fait à partir du 20 mai et jusqu'à début juin avec des rendements élevés (4TMS et plus) et une qualité suffisante.

Les conditions orageuses du mois de juin n'ont pas été propices aux chantiers de récolte des foin. A la mi-juillet, l'essentiel des fauches restaient encore à faire. L'herbe a donc été récoltée à un stade tardif en conditions humides.

Les mois de juillet et août ont enregistré des pluies records qui ont ensuite laissées place à un automne chaud et sec. Les ensilages de maïs ont pu être récoltés dans de bonnes conditions. Ils ont donné de bons rendements mais une valeur alimentaire décevante. Dans une conjoncture de prix élevé des céréales, bon nombre d'éleveur en ont récolté une partie en grain.

La moisson a été perturbée par de pluies abondantes. Les rendements des blés et des orges se situent respectivement à 10 et 20% en dessous de la normale. Le colza dont la surface s'est accrue en 2007 a moins souffert. Les pois protéagineux ont eux subi beaucoup de pertes et le rendement est très médiocre.

La récolte de betteraves sucrières a par contre été très bonne avec un rendement qui atteint les 85q/ha.

L'expansion de la FCO a affecté la moitié nord de la France avec des impacts zootechniques beaucoup plus marqués qu'en 2006 et cela quelques soit les filières.

Si la commercialisation des bovins finis a bénéficié d'une extension de zone l'exportation des animaux maigres a été rendu difficile par des contraintes sanitaires.

Le pâturage à pu se prolonger tardivement à l'automne.

## ***Des évolutions de prix contrastés entre productions***

---

### **Laitier**

Une plus faible productions laitières, des pays de plus en plus demandeurs de produits industriels a crée des tensions de marché qui valu au prix du lait une augmentation de 6 à 7 % par rapport à 2006. Les rallonges annoncées ont incité les éleveurs à conserver plus de vaches à partir de l'automne: en moyenne 2 vaches de plus par troupeau qu'en 2006 à cette époque.

Le prix des veaux mâles s'est effondré passant de 200 à 130 € la tête et le prix des femelles, qui était à 90 € est descendu à 70 €.

### **Bovin viande**

Les prix sont en moyenne revenus à leur niveau de 2005. Les fermes ont mieux résisté avec une baisse moyenne d'environ 4%. Seules les vaches de réformes limousines se maintiennent, autour de 3,3 €/kgc.

Les prix des jeunes bovins ont eux connu de fortes variations avec une baisse importante sur les mois de mars à juin (- 15 % pour les JB charollais). Les prix se sont relevés sur le second semestre et le prix moyen est au final au niveau de 2005, soit une baisse de 8 % par rapport au cours moyen de 2006.

Les cours des broutards ont subi l'impact FCO et la mauvaise conjoncture, d'où une baisse de près de 20%.

### **Ovins viande**

Le prix à la production a globalement perdu 1% par rapport à son bon niveau de 2006, mais a subi de fortes variations saisonnières. Après avoir commencé l'année un peu en dessous de son niveau de 2006, le prix moyen pondéré s'est redressé pour la période de Pâques mais s'est ensuite rapidement détérioré sous la pression des viandes importées, particulièrement bon marché en 2007, qu'il s'agisse de l'agneau anglais ou néo-zélandais. Fin-juin, la cotation française était tombée 56 centimes sous son niveau de 2006, à 4,7 euros. Ce qui explique la baisse de prix des agneaux de bergerie. Les cours se sont redressés à partir de juillet, avec la moindre présence des viandes importées sur le marché, mais surtout, à partir d'août, avec le blocage des exportations britanniques (à cause de la fièvre aphteuse). Début septembre, l'agneau cotait 10% de mieux qu'en 2006 et s'est stabilisé jusqu'à la fin de l'année. Depuis 2001, le prix à la production s'est stabilisé, mais en rayon il progresse toujours.

La production française de viande ovine a reculé en 2007, tant en nombre de têtes abattues qu'en tonnage de viande (- 2 %). Le manque d'agneaux français et britanniques s'est traduit par une chute de la consommation.

### **Ateliers grandes cultures**

En 2007, les prix moisson sont en augmentation de 60% par rapport à 2006 pour les céréales et le colza a connue une embellie de 20%. Cependant l'augmentation relevée ne reflète pas la période la plus haussière de 2007-2008 qui s'est déroulée après moisson.

### **Aides compensatoires**

En 2007 l'ensemble des aides couplées et découplées est soumis à une modulation de 5 % au delà de seuil de 500 € avec application de la transparence pour les GAEC.

L'augmentation des cours des céréales se répercuté directement sur les aliments du bétail qui ont vu leurs prix augmenter de 10 à 20 %. La luzerne déshydratée et les pulpes connaissent des hausses de même ordre. L'évolution des prix des services aux agriculteurs (vétérinaire, insémination, contrôle de

performances), restent contenues dans les limites de l'inflation.

Les prix des engrais minéraux ont augmenté de façon sensible en 2007 mais l'impact ne sera sensible que sur les résultats comptables de 2008 en raison des pratiques d'achat en morte saison. Seule la hausse du prix de l'ammonitrate est manifeste dès cette campagne.

L'évolution des prix des semences et des produits de traitements est restée modeste.

Compte tenu de la TIPP et de la baisse des huit premier mois de l'année, le poste carburant n'a évolué au final que de 0,7 %.

Après plusieurs années de stagnation les fermages ont connu une légère augmentation.

L'augmentation du poste « entretien du matériel se poursuit à un rythme de 4% et les autres postes de charge de structure affichent des évolutions de l'ordre de 2 %.

## **Tendances des revenus de la filière ovine**

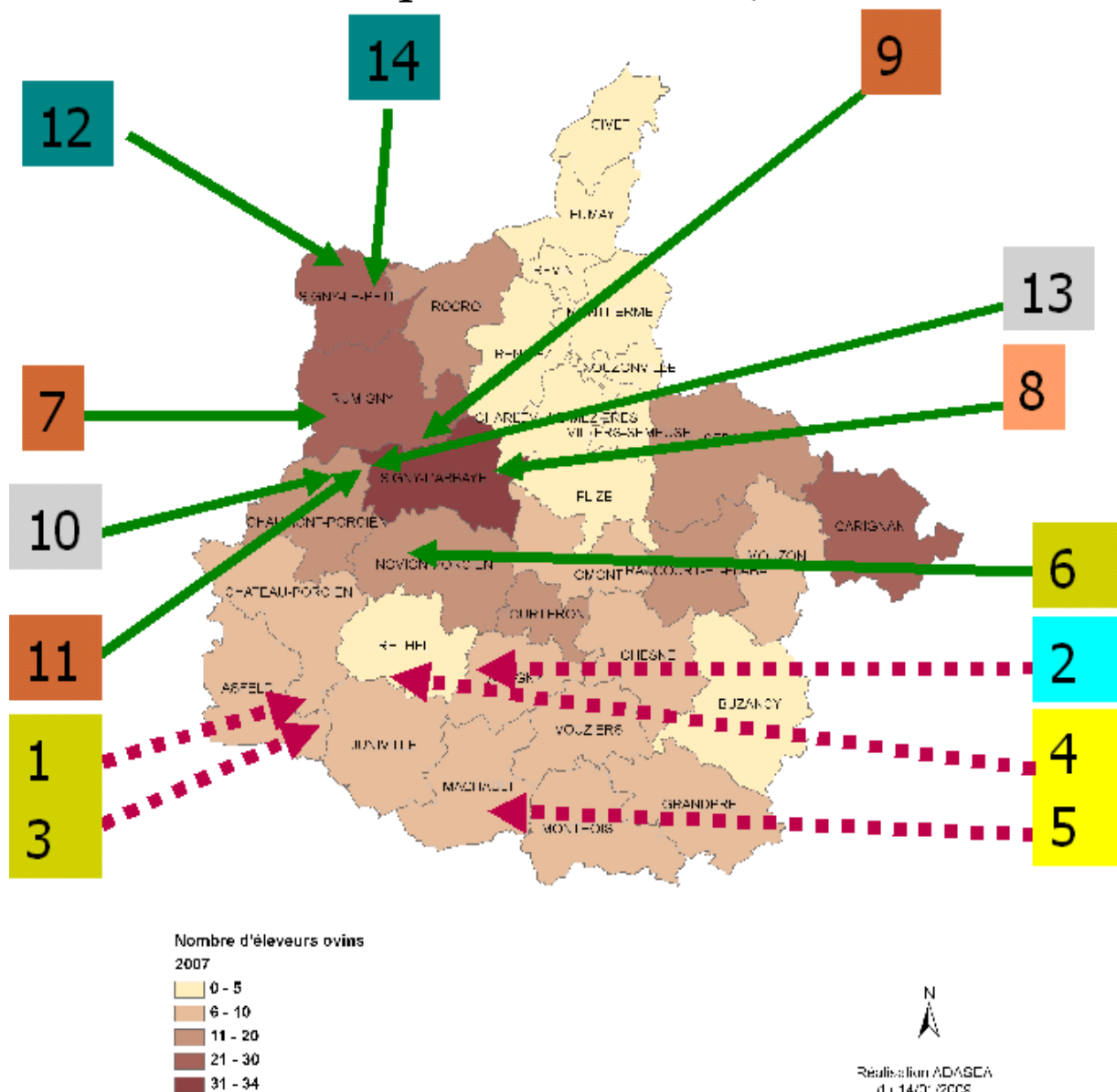
Avec un niveau de prix en baisse (essentiellement pour les agneaux de bergerie), et une augmentation des charges, la conjoncture économique pour le secteur ovin se dégrade.

Les systèmes agneaux de bergerie en zone de plaine sont particulièrement touchés par l'augmentation des charges, qui sont particulièrement plus élevés dans les systèmes ovins-cultures. Les charges alimentaires ont progressé de 16 %. De plus, ces systèmes ont subi la baisse du prix de l'agneau (de mai à juillet). La marge brute chute d'environ 30 % pour s'établir à 40 €/brebis.

En 2007, les systèmes herbagers, traditionnellement moins consommateurs d'intrants, ne subissent que des évolutions marginales de leurs résultats économiques. Le prix de l'agneau d'herbe, commercialisé à partir du mois d'août, est en hausse par rapport à l'année précédente. Cette augmentation du produit compense quasiment l'augmentation des charges alimentaires.

# **Présentation des exploitations du réseau**

## Répartition des éleveurs ovins par canton en 2007



**Carte1:** Répartition des exploitations du Réseau ovin des Ardennes

Le réseau de fermes de références « OVIN VIANDE » des Ardennes comprend 14 exploitations agricoles. A l'instar du département 12 sont des exploitations diversifiées soit principalement par l'élevage de bovins allaitants, soit par la production laitière soit encore par les grandes cultures.

## ***Caractéristiques des exploitations***

---

**Les 14 exploitations sont réparties en :**

***5 systèmes céréaliers ovins bergerie (5 Ile de France)***

- 2 hors sol
- 3 avec SFPO dont un avec 1 atelier lait en sus.

***9 systèmes herbe (6 Texel ;1 Rouge de l'Ouest ; 1 Blackface-Suffolk ;1 Charollais)***

- 2 systèmes spécialisés
- 4 en complément d'un atelier « viande bovine » dont un atelier grande culture
- 2 en complément d'un atelier « lait »
- 1 en complément d'un atelier grande culture

La représentation des différentes races dans les proportions départementales n'est pas un objectif en soi, dans la mesure où le choix de la race n'influe pas significativement sur les résultats technico-économiques observés. Néanmoins, les spécificités de chaque race oblige l'éleveur à en tenir compte dans l'adaptation du système, de façon à tirer tous les avantages de la race choisie.

**En terme de commercialisation :**

Tous commercialisent principalement des agneaux de boucherie :

- 8 par le biais du groupement.
- 2 font de la vente directe.
- 1 vend à des bouchers.
- 3 passent par la SOBEVIR.

A la marge les éleveurs commercialisent des reproducteurs mais seule l'exploitation n°14 en fait un débouché régulier et conséquent.

**En ce qui concerne les surfaces exploitées :**

La surface agricole utile varie de 30,6 ha à 240,7 (moyenne des exploitations 104,6 ha). La surface fourragère est comprise entre 0 ha et 147,86 ha (moyenne du groupe:59,48). La surface en culture de vente évolue de 0 à 250,77 ha (moyenne des surfaces en cultures: 50,7 ha).

Au sein du réseau six exploitations sont spécialisées herbagères et 7 ont plus de 95 % d'herbe.

système	n° d'exploitation	SAU	SFP	STH	CV	UGBB	UGBO	Race	PBC	UMO
culture de vente-ovin-bergerie	1	116,71	4,3	4,3	112,41		5,9	Ile de France	150	1
culture de vente-lait-ovin-bergerie	2	150,27	62,04	48,33	88,23	1,2	0,78	Ile de France	230	2
culture de vente-ovin-bergerie	3	88,61	15,64	15,64	73,07		2,89	Ile de France	320	1
culture de vente-ovin-bergerie	4	240,7	2,7	2,7	238		20	Ile de France	300	3
culture de vente-ovin-bergerie	5	40,05	0	0	40,05			Ile de France	360	1
bovin allaitant-ovin-herbe	7	112,61	108,54	104,52	4,14	1,08	0,21	Texel	146	1,5
Culture de vente-bovin allaitant-ovin-herbe	8	166,34	90,7	90,7	75,64	0,9	0,25	Charollais	150	1
bovin allaitant-ovin-herbe	9	64,6	64,6	64,6	0	1	0,41	Texel	177	1
bovin allaitant-ovin-herbe	11	82	82	82	0	0,67	0,54	Texel	270	1
culture de vente-ovin-herbe	6	79,2	42	34	45,2		0,55	Suffolk-blackface	120	1
Spécialisé-ovin-herbe	10	30,6	30,6	30,6	0		1,24	Rouge de l'Ouest	255	1,3
Spécialisé-ovin-herbe	13	63	63	63	0		1,3	Texel	540	1
Lait-ovin-herbe	12	118,8	118,8	118,8	0	1,03	0,36	Texel	310	2
Lait-ovin-herbe	14	147,86	147,86	147,86	0	0,87	0,75	Texel	668	3

**Tableau1:** caractéristiques générales des exploitations du réseau ovin viande des Ardennes

## Le troupeau

### ***Systèmes herbe***

Les troupes varient de 126 à 529 femelles mises à la reproduction (moyenne : 247).

### ***Systèmes bergerie***

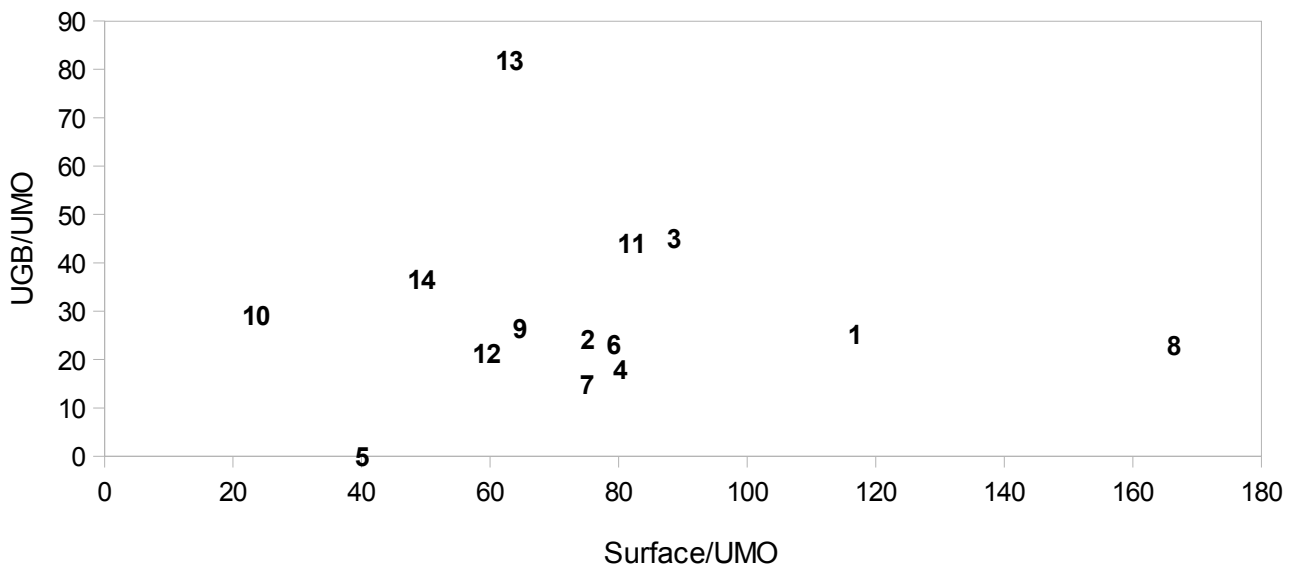
Les troupes varient de 143 à 365 femelles mises à la reproduction, les deux plus grosses troupes étant les systèmes hors sol (moyenne:258).

### **Les exploitations ont été regroupées selon la typologie des systèmes en 5 catégories :**

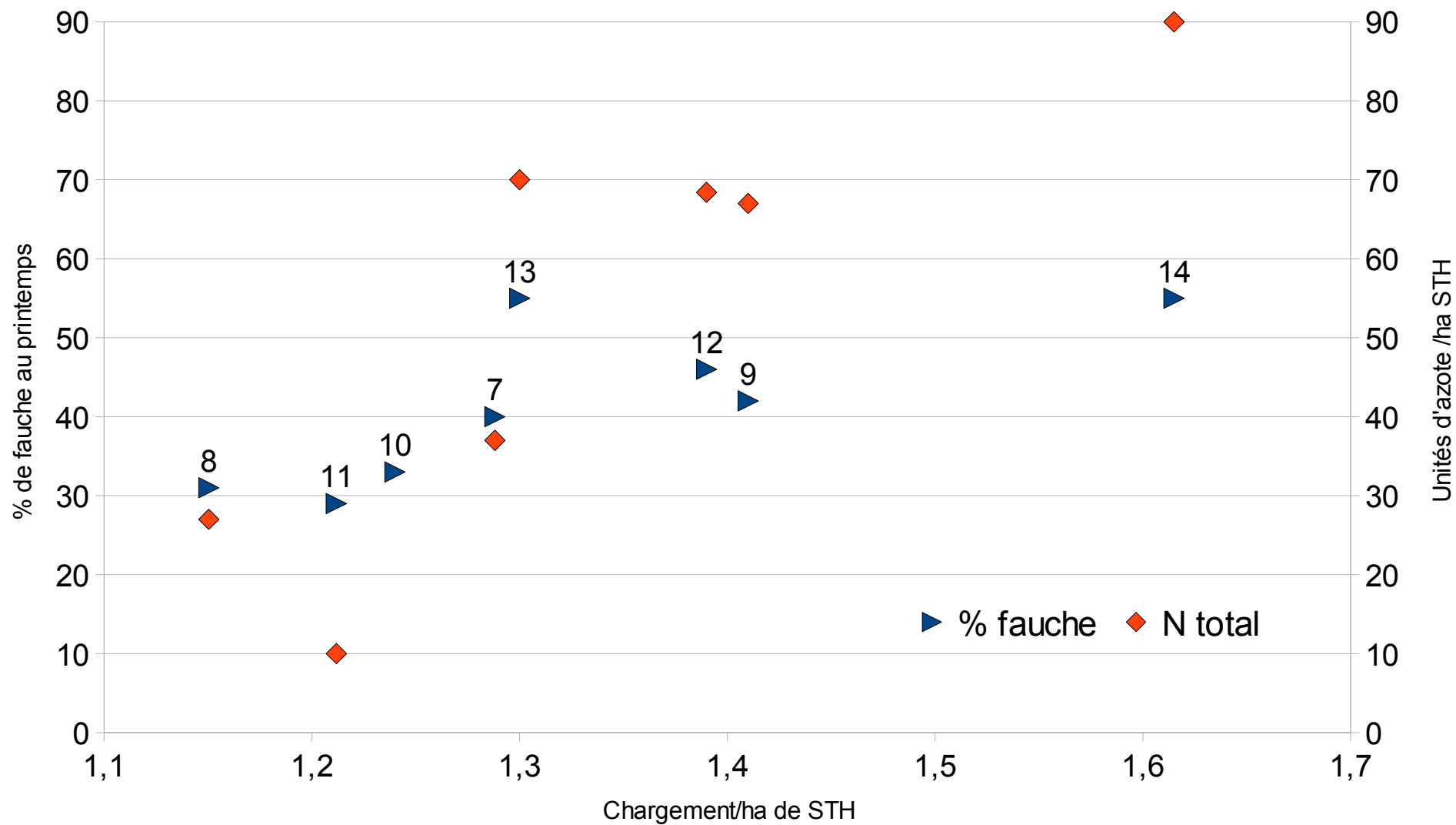
- Les exploitations polyculture élevage avec un atelier ovin hors sol.
- Les exploitations céréalières avec une surface fourragère valorisée en pâturage.
- Les exploitations herbagères avec un atelier bovin viande.
- Les exploitations herbagères avec un atelier lait.
- Les exploitations herbagères spécialisées.

## La main d'œuvre

Ramené à l'unité de main d'œuvre familiale et salariée, les exploitations du réseau gèrent en moyenne 76 ha et 29,5 UGB, avec de grandes disparités selon les exploitations et les systèmes.



**Graphique1:** surface et UGB par unités de Main d'œuvre



**Graphique 2:** Pourcentage de fauche et fertilisation suivant le chargement

## ***Le système fourrager et pâturage***

---

La surface fourragère principale des fermes du réseau varie de 2,7 à 148 ha. Le système fourrager repose exclusivement sur l'herbe dans 9 exploitations. Seuls les systèmes fourragers de ces exploitations sont analysés par la suite. Une exploitation a recours à de l'ensilage de maïs pour nourrir exclusivement ses vaches laitières (13ha70 de maïs ensilé). Une exploitation achète du maïs ensilage et une autre des frites.

La fumure apportée varie de 0 à 90 unités d'azote pour des chargements techniques variant de 0,5 à 1,6 UGB/ha. Le niveau de l'apport azoté est en général en cohérence avec le niveau de chargement.

La fumure de fond (P et K) est absente ou modérée, mais elle est souvent réalisée par un apport d'engrais ternaire (dit pâtre) souvent plus coûteux que l'épandage séparé de l'azote et d'un engrais de fond simple ou binaire. Les fumiers sont fréquemment bien valorisés sur les prairies avec une constitution de dépôt et un épandage à faible dose (20 tonnes/ha) sur une surface herbagère assez importante. Seule l'exploitation 12 réserve le fumier pour les cultures de ventes.

L'autonomie sur l'herbe ne devrait pas poser de problème jusqu'à un niveau de chargement de 1,3 UGB/ha. Dans certains cas, il est possible de la maintenir avec un chargement de 1,35 UGB/ha et une fumure azotée de l'ordre de 50 unités par hectares.

Le chargement varie de 0,5 à 1,6 UGB / ha d'herbe. Il est supérieur à 1,3 UGB/ha dans 3 exploitations (9,12,14).

Les exploitations 8 et 11 se caractérisent par un chargement faible au printemps. Si l'exploitation 8 sous exploite l'herbe la 11 est pilotée ainsi dans un souci de simplification maximum du travail pour raison de santé. L'exploitation 10 est conduite en agriculture biologique. Les données de l'exploitation 6 n'ont pu être récupérées pour cette analyse.

### **Le chargement de printemps**

Le chargement de printemps est à adapter selon la date de mise à l'herbe et la hauteur d'herbe disponible dans les parcelles à l'arrivée des animaux. Une mise à l'herbe précoce est recommandée si la portance des sols le permet. Il est possible de mettre les animaux au pâturage à un chargement de 35 ares dès qu'il y a 8 cm d'herbe.

Pour un chargement de 1,3 UGB par hectare ou plus, les normes de pâturage fréquemment observées dans la région varient de 30 à 40 ares par UGB au printemps. Ces écarts s'expliquent par le type de sol, le niveau de fertilisation, mais surtout le mode de récolte de l'herbe.

### **Pourcentage de STH consacré à la fauche en première coupe**

Ce critère est directement lié au chargement de printemps au pâturage. Pourcentage de fauche en première coupe et chargement de printemps conditionnent à la fois le gaspillage « éventuel » de l'herbe et l'équilibre du bilan fourrager.

Quel que soit le niveau d'intensification d'une exploitation est compte tenu des normes de pâturage de printemps; il faut prévoir entre 40 et 50 % de de la surface en herbe en première coupe.

Au niveau des fermes du réseau, ce pourcentage n'est atteint que dans 2 fermes (13 ; 14). tandis que 3 autres fauchent entre 40 et 50 % des surfaces en première coupe. Le pourcentage de fauche en première coupe est inférieur à 40 % dans 3 exploitations.



# **Résultats technico-économiques de l'atelier ovin**



---

# Résultats zootechniques

---

## ***La fertilité : 1<sup>er</sup> facteur qui influence la productivité numérique***

---

$$\frac{\text{Nombre de femelles agnelant}}{\text{Nombre de femelles mises en lutte}}$$

### **Assurer la fertilité : Rappels physiologiques**

#### **Saison et contre saison**

Au sein du réseau plusieurs type de races aux caractéristiques sexuelles différentes sont présentent. Si l'activité est maximale lorsque la durée du jour diminue (automne), à l'inverse en contre saison, les venues en chaleurs sont rares. L'ovaire est au repos ou presque. L'ardeur du bélier et sa production de semences sont elles aussi, ralenties. La durée de l'anoestrus (repos sexuel) varie selon les races:

Races du réseau aptes à se dessaisonner (anoestrus court). Race à base de sang Mérinos (Ile de France, Berrichon du Cher...).

Races du réseau très saisonnées : les races d'herbage (Texel, Charollais, Rouge de l'Ouest) et races intermédiaires, bouchères (Suffolk).

Les éleveurs (1, 2, 3, 4, 5) d'Ile de France utilisent tous les facultés de la race à se dessaisonner et mettent lutte d'Avril à Juillet. Un éleveur (5) utilise la synchronisation de chaleur et l'insémination artificielle sur 25 brebis. Un autre éleveur (4) met en lutte tout au long de l'année.

Les éleveurs Texel mettent en lutte à l'automne (fin octobre-novembre). L'éleveur Charollais met en lutte (Fin septembre-octobre).

#### **Puberté**

La puberté se situe vers 7-8 mois chez la femelle. Ainsi certains éleveurs mettent les agnelles en lutte dès cet âge là.

Dans les systèmes bergerie c'est le cas des exploitations 3, 4, 5. Dans les systèmes herbe c'est le cas des exploitations 7, 8, 9, 13.

### **Assurer la fertilité : Le choix des animaux**

#### *Réformer :*

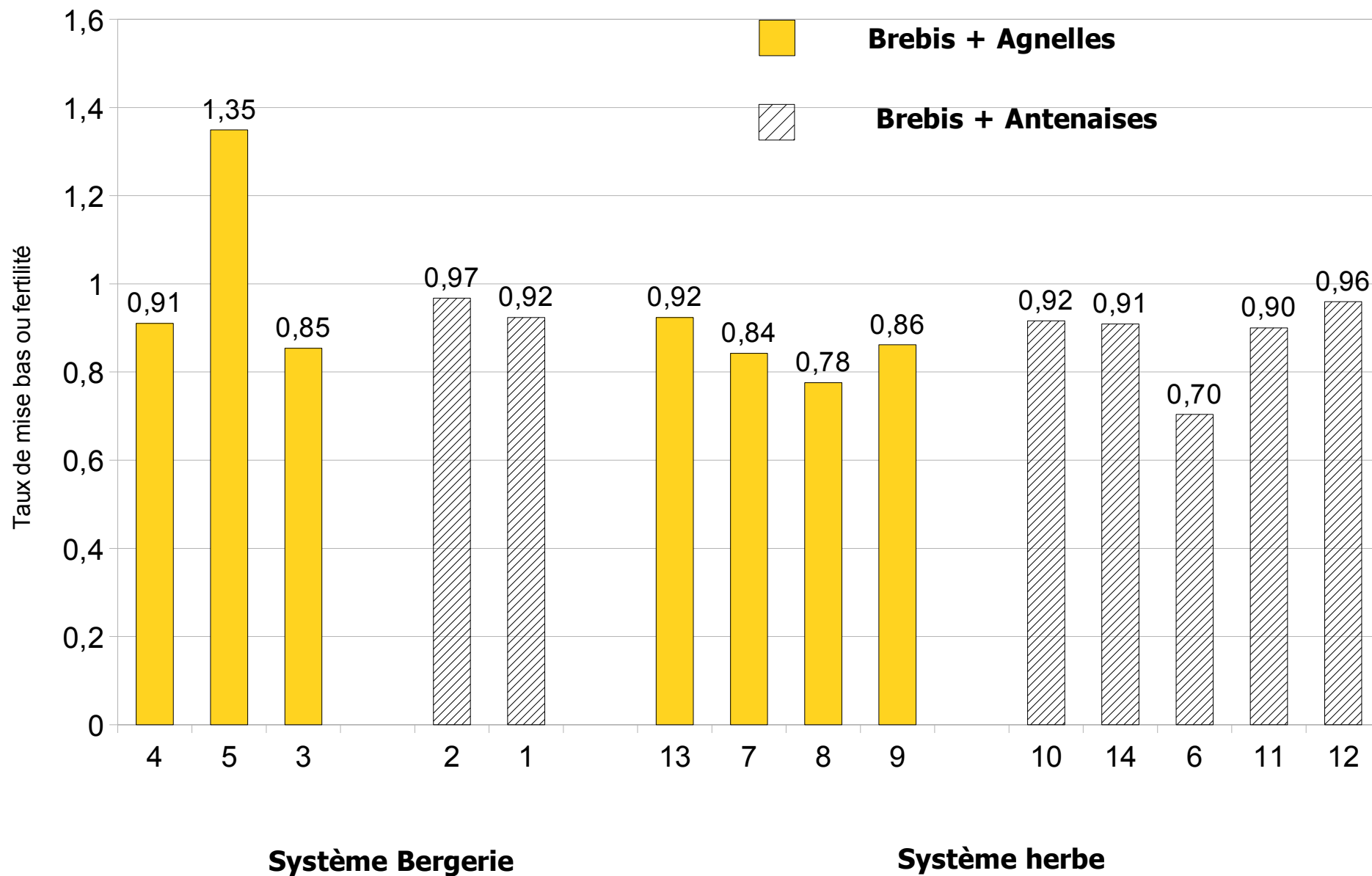
- les femelles adultes restées vides (importance de l'identification).
- les brebis en mauvais état.
- celles ayant eu des problèmes à l'agnelage (retournement de vagin,...), ou de locomotion (difficulté pour s'alimenter).

#### *Choix des agnelles :*

- Les agnelles doubles doivent avoir une croissance minimale de 200 grammes par jour pendant les deux premiers mois de leur vie.

#### *Choix des béliers :*

- utiliser des béliers de plus de 8 mois et moins de 6 ans (optimum 4 ans).



### **Assurer la fertilité : La préparation à la lutte**

Cette étape doit permettre à la brebis de reconstituer ses réserves, prendre du poids et d'atteindre ainsi dans les trois semaines qui suivent le début de lutte, la note d'état corporel de 3.

La préparation alimentaire (ou flushing) consiste essentiellement en une supplémentation énergétique. Elle peut se faire sous forme d'herbe ou de concentré; l'apport quotidien supplémentaire devant avoisiner 0,6 UF par jour.

### **Assurer la fertilité : La lutte**

Le nombre insuffisant de béliers est bien souvent la principale cause d'infertilité.

Prévoir en contre saison : - 1 mâle adulte pour 30 brebis

Prévoir en saison : - 1 mâle adulte pour 35-40 brebis

- 1 mâle adulte pour 20 agnelles

Si le bélier est âgé de plus de 5 ans ou de moins d'un an, compter 1 mâle pour 20 brebis. Ne pas mélanger les agnelles et les brebis dans un même lot de lutte.

### **Assurer la fertilité : Aspect sanitaire**

Déparasiter les brebis 1 mois avant le début de la lutte.

Déparasiter les béliers 2 mois avant le début de la lutte.

Parer les onglons.

- ▶ Réaliser les interventions sanitaires ou autres manipulations avant la lutte.
  - ▶ Acheter ses animaux suffisamment tôt avant la mise en lutte.
    - ▶ Savoir réformer.
      - ▶ Prévoir suffisamment de mâles.
        - ▶ Avoir de animaux en bon état.
          - ▶ Éviter les stress durant la lutte.
            - ▶ Surveiller le déroulement de la lutte.

## **Résultats**

Les élevages ont été répartis suivant les systèmes agneaux d'herbe, agneaux de bergerie. Chacun de ses groupes ont été divisés en deux sous catégories: les élevages qui mettent à la lutte les agnelles et ceux qui mettent à la lutte les agnelles à l'âge de 18 mois (Antenaises). Le taux de mise bas varie de 0,91 à 1,35 (moyenne = 0,85) pour les systèmes bergerie et de 0,7 à 0,98 (moyenne = 0,88) pour les systèmes herbe. Compte tenu des références du contrôle de performance national pour chaque race, la fertilité est une réussite pour les systèmes bergerie. En revanche la fertilité est un quelques peu en dessous de la moyenne nationale pour les systèmes herbe qui devrait se situer autour de 89% pour les systèmes qui mettent en lutte les agnelles et 95 % pour les systèmes qui mettent en lutte antenaises.



## ***La prolificité : 2<sup>ème</sup> facteur qui influence la productivité numérique***

---

$$\frac{\text{Nombre d'agneaux nés}}{\text{Nombre de femelles ayant agnelé}}$$

### **Assurer la prolificité : Rappels physiologiques**

Certaines races ovulent plus que d'autres à chaque cycle: Charollaise 1,87; Texel 1,8; Suffolk 1,68; Ile de France : 1,6. rouge de l'ouest : 1,8.

Pour une race donnée, le taux d'ovulation sera minimum chez une agnelle et maximum chez une brebis de 4-5 ans.

Le climat peut aussi avoir une influence sur le taux d'ovulation. Une forte pluviométrie a un effet néfaste (moins d'ovulation, pertes embryonnaires). L'effet est aggravé par le vent et la baisse de température.

### **Assurer la prolificité : favoriser l'expression**

La prolificité dépend du nombre d'ovules pondus et fécondés mais aussi des pertes embryonnaires.

La prise de poids est favorable aux ovulations multiples. C'est le niveau énergétique de la ration qui doit être augmenté pendant la lutte et le début de la gestation. La distribution d'un fourrage vert permet d'augmenter la prolificité de 0,2 points par rapport à une alimentation sèche.

Tout facteur extérieur susceptible de provoquer un stress donc une perturbation hormonale peut-être préjudiciable à l'expression de la prolificité. Éviter les manipulations autour de la période de lutte ainsi que les traitements antiparasitaires durant le premier tiers de la gestation.

Le rythme d'agnelage accéléré diminue le nombre d'agneaux nés par mise bas car, la brebis n'a pas le temps de reconstituer ses réserves corporelles et un agnelage intervient en contre saison.

### **Assurer la prolificité: améliorer le potentiel d'élevage**

Pour améliorer le niveau génétique de son troupeau il est nécessaire de mesurer la prolificité donc:

- identifier correctement les animaux.
- tenir le carnet d'agnelage.
- tenir une fiche carrière brebis.
- pratiquer le contrôle de performance.

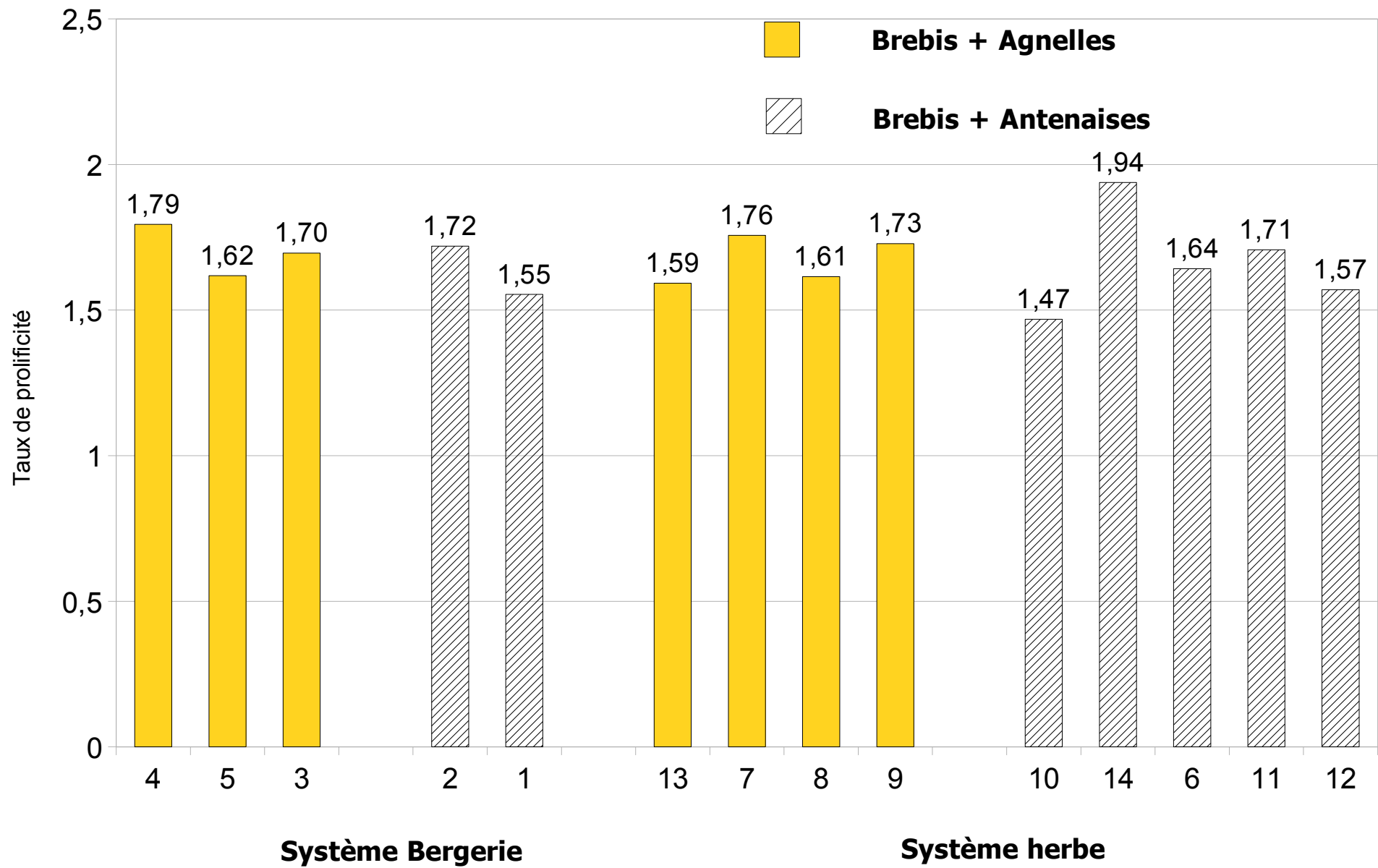
Réformer les brebis ayant les résultats les moins bons sur trois agnelages connus.

Conserver les agnelles nées doubles issues des brebis les plus prolifiques et ayant au moins trois agnelages connus, si leur développement est suffisante.

Le choix des béliers est important car il transmet son patrimoine génétique 30 à 60 fois par an.

Dans tous les cas, il faudra tenir compte aussi du phénotype: gabarit, développement, aplombs, etc.

- ▶ Maintenir une pression de sélection durable.
  - ▶ Maitriser l'aspect sanitaires avoir des animaux en bon état à la lutte.
  - ▶ Maintenir un niveau alimentaire suffisant en début de gestation.



## Résultats

Pour les brebis ile de France, le taux de prolificité doit être au moins égal à 1,4 pour les agnelles et 1,6 pour les brebis. Seul le numéro 1 n'atteint pas cet objectif.

Pour les brebis Texel, le taux de prolificité doit être au moins égal à 1,25 pour les agnelles et 1,72 pour les brebis. Tout les éleveurs sont au dessus hormis le 12 et le 13.

Le 10 élève du rouge de l'ouest et devrait atteindre un taux de prolificité de 1,3 pour les agnelles et 1,8 pour les brebis. Le 8 élève du charolais et devrait atteindre un objectif de 1,4 pour les agnelles et 1,6 pour les brebis.

## ***La mortalité des agneaux : 3<sup>ème</sup> facteur qui influence la productivité***

---

$$\frac{\text{Nombre total d'agneaux morts}}{\text{Nombre total d'agneaux nés}}$$

Le placenta, il peut être affecté par la brucella, la chlamydia, la salmonella, le toxoplasma.

Le colostrum, il possède des qualités nutritionnelles, immunitaires et laxatives. Le colostrum contient des immuno-globulines maternelles naturelles et les anticorps spécifiques produits par la brebis si celle-ci a été vaccinée en fin de gestation. L'agneau doit le consommer rapidement et en quantité suffisante: 50g/kg poids vif au moins dans les 4-5 premières heures de vie. Le délai est important car la perméabilité intestinale vis-à-vis des immuno-globulines diminue rapidement.

Cette immunité passive apportée par le colostrum est la protection de l'agneau pendant les huit premiers jours de la vie.

### **Mortalité néo-natale**

**Causes** : manipulations en fin de gestation, état corporel et sanitaire des brebis, alimentation (changement brutal, carencées), maladies abortives et infectieuses, mauvaises présentation et défaut de surveillance, refus d'adopter.

#### **Remèdes :**

##### *Ambiance des bâtiments*

- Éviter les courants d'air.
- Température = 18°C pour les nouveaux nés, ensuite 13 à 15 °C.
- Litière sèche, paillage abondant et renouvelé, notamment dans les cases d'agnelages. Epancher du super phosphate (100g/m<sup>2</sup> par semaine).

##### *Organiser la bergerie*

- Scinder la troupe en lots de 30 femelles maximum.
- Prévoir 1,5 m<sup>2</sup> par femelle en lactation, une case d'agnelage pour 10 femelles présentes.

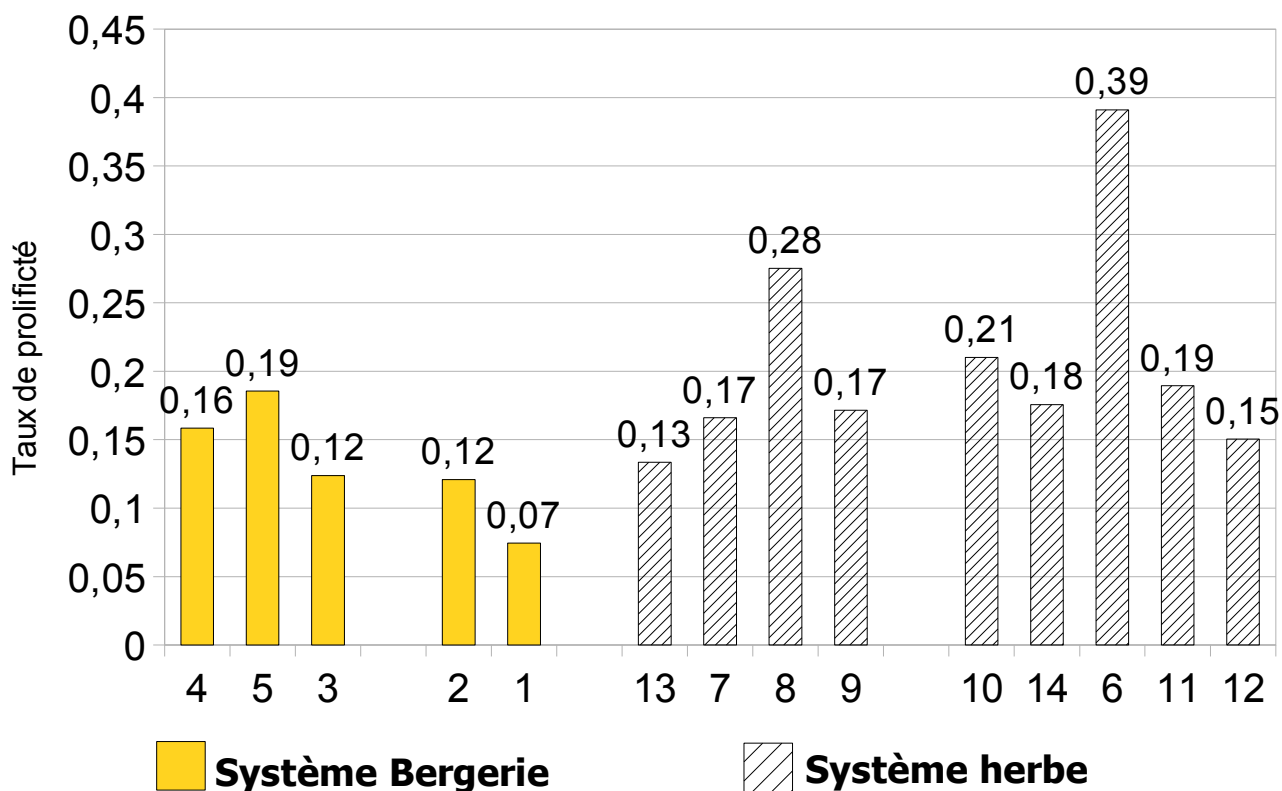
##### *Veiller à la couverture des besoins en fin de gestation*



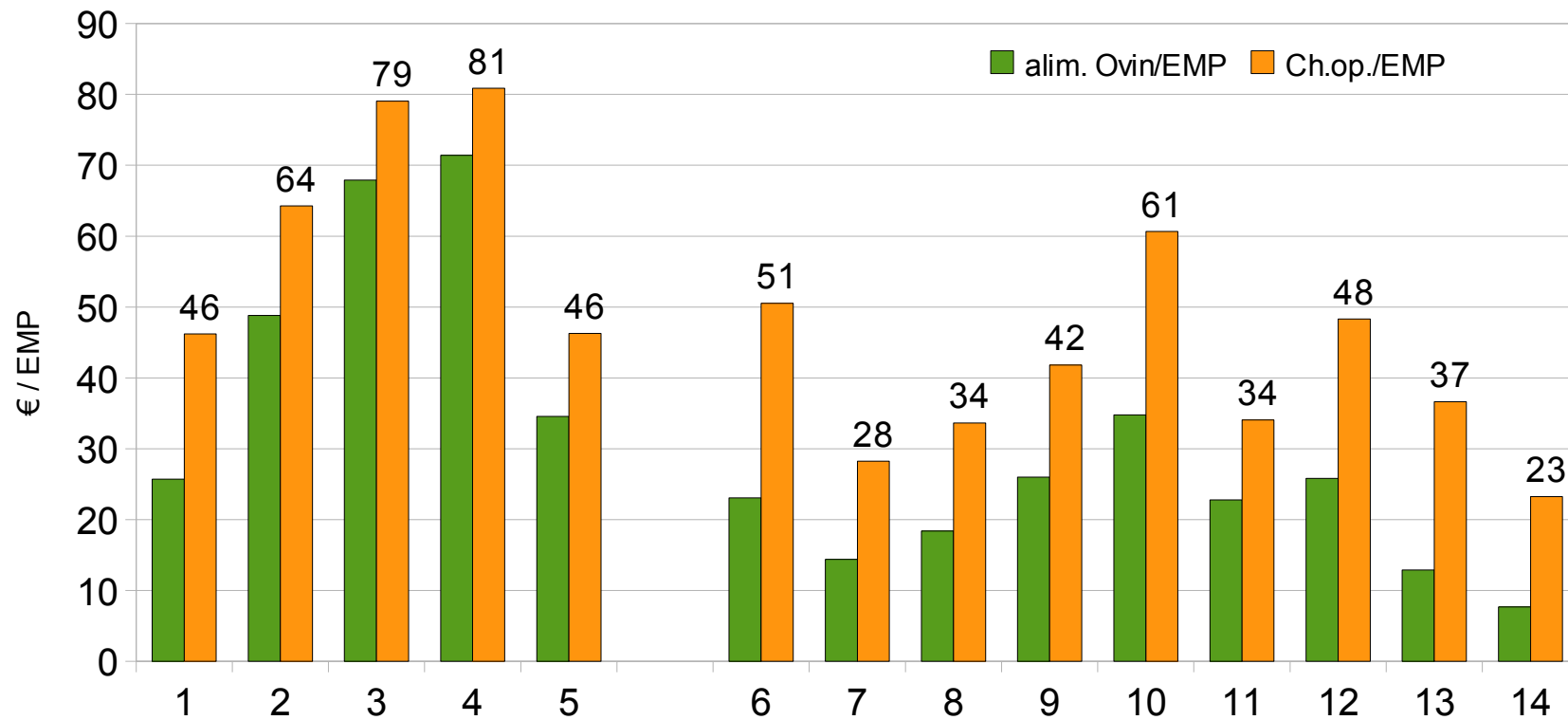
## Résultats

Dans les systèmes bergerie le taux de mortalité ne devrait pas dépasser 10%. un seul éleveur rempli cet objectif.

Dans les systèmes agneaux d'herbe le taux de mortalité devrait avoisiner les 14 %, avec une répartition de 7% autour de l'agnelage et 7% par la suite. Cette année seul l'éleveur 13 est arrivé à rester en dessous de ce seuil. Les résultats de cette année sont certainement faussés par l'épisode de la FCO.



BERGERIE	UGBbovin/ha	UGBovin/ha	UGB/ha SFP	Kg Co-pdt/EMP	Kg Co/EMP
1	0	5,9	5,9	19,68	135,54
2	1,2	0,78	1,98	26,05	197,69
3	0	2,89	2,89	60,48	235,92
4	0	20	20	148,78	205,22
5	0	0	max	271	47,12
HERBE	UGBbovin/ha	UGBovin/ha	UGB/ha SFP	Kg Co-pdt/EMP	Kg Co/EMP
7	1,08	0,21	1,29	4,2	54,66
8	0,9	0,25	1,15	16,74	98,47
9	1	0,41	1,41	9,81	67,94
10	0	1,24	1,24	0	110,59
11	0,67	0,54	1,21	0	136,03
12	1,03	0,36	1,39	0	98,99
13	0	1,3	1,3	4,9	153,83
14	0,87	0,75	1,62	0	28,91
6	0	0,55	0,55	0	104,28



---

## Critères technico-économiques

---

### **Consommation de concentrés / brebis**

---

Dans les systèmes bergerie, la part de l'alimentation représente en moyenne 76 % des charges opérationnelles. Elles passent de 56 à 88 % suivant les systèmes. La part la plus élevée correspond à un système hors sol qui alimente de la manière suivante.

<b>Fin de gestation</b>	<b>Lactation</b>	<b>Repos</b>	<b>Agneaux</b>
Paille 300 g MS de pulpes surpressés 280gr d'orge/blé 430 gr de luz.18	Paille 250 g MS pulpes humide 550gr d'orge/blé 550 gr de luz.18	Pulpes surpressées 430 gr. Luz 18 Orge pour la lutte	Foin mâles: 880 gr ration 17 et 220 gr orge (max) femelles: 680 gr ration 17 et 170 gr orge (max)

La part la plus élevée correspond à un système qui valorise bien la surface fourragère et utilise du foin de luzerne produit sur son exploitation.

En kilogramme de concentrés consommés par effectif moyen permanents cette charge représente en moyenne 164 kg sur l'année. Cette quantité varie de 47 kg à 235 kg. L'élevage qui distribue la plus faible quantité de concentrés est un système hors sol, qui a basé son système d'alimentation sur l'utilisation de fond de silo de céréales, qui ne sont ici pas considérés comme des concentrés.

Dans les systèmes herbe, la part de l'alimentation représente en moyenne : 55 % des charges opérationnelles. Elles passent de 33 % à 67 % suivant les systèmes. Cette proportion est certes liée à la quantité distribuée mais aussi au choix des aliments. Ainsi, en 2007 il semblait plus judicieux de distribuer de l'aliment fermier (céréales-complémentaire azoté) qu'un aliment du commerce. Certes ce dernier est plus facile à distribuer, cependant il restait bien plus cher à l'achat.

En kilogramme de concentrés consommés par effectif moyen permanents cette charge représente en moyenne 95 kg sur l'année. Cette quantité varie de 29 à 163 kg. L'élevage qui distribue la plus faible quantité est un élevage qui met en lutte antenaises et qui laisse donc les agnelles durant un an en pâture. C'est donc une partie des EMP qui ne consomment rien. De plus, c'est aussi un système très économe en concentrés par choix de gestion de l'herbe optimum. Avant l'agnelage seuls les triples sont rentrés à l'échographie les doubles ne rentreront que 2 semaines avant l'agnelage et les simples enfin au moment de l'agnelage. Les 140 hectares d'herbe peuvent aussi bénéficier aux ovins qui sont conduit en pâturage mixte (une brebis pour une vache laitière en production, quatre brebis par génisses de 18-24 mois ; sept brebis par génisses pleines). Cette conduite évite les problèmes liés au parasitisme et permet de finir plus de 90% des agneaux sans aucune complémentation.

Le système le plus élevé en concentrés est un système spécialisé qui s'il n'est pas le plus chargé et le plus chargé en ovin. La pression parasitaire est donc développée et les surfaces peuvent venir à manquer à l'automne au moment où les brebis ont besoins de reprendre de l'état avec un faible chargement; Ainsi il faut souvent faire un choix pour nourrir certains lots d'agneaux en bergerie ou en complémentation en pâture.

<b>Bergerie</b>	<b>kgc</b>	<b>€/tête</b>	<b>€/kgc</b>	<b>nbre d'agneaux vendus /EMP</b>	<b>coût opérationnel (euros/kgc)</b>
5	18,54	93,75	5,06	1,8	1,39
4	19,37	99,94	5,16	1,16	3,61
3	20,02	102,3	5,11	1,28	3,09
1	19,74	101,6	5,11	0,76	3,1
2	19,84	108,14	5,45	1	3,24
<b>Herbe</b>	<b>kgc</b>	<b>€/tête</b>	<b>€/kgc</b>	<b>nbre d'agneaux vendus /EMP</b>	<b>coût opérationnel (euros/kgc)</b>
9	21,08	116,69	5,54	0,84	2,35
8	20,06	95,37	4,75	0,72	2,32
7	19,04	102,7	5,4	1,02	1,46
13	19,16	105,55	5,51	1,08	1,77
10	16,36	237,31	14,51	0,76	4,9
6	20	134,94	6,75	0,53	4,75
11	20,68	104,63	5,06	0,74	2,21
14	20,67	108,15	5,23	0,74	1,51
12	22,45	113,62	5,06	0,73	2,96

## Production et valorisation

Les poids de carcasses ont tendance à s'homogénéiser dans la fourchette de 18,5-21kgc. Seule l'exploitation 10 qui conduit sa troupe en agriculture biologique et vend ses agneaux en vente directe fait bande à part. De plus la race rouge de l'ouest a une moins bonne conformation que les Texel ou ile de France. L'élevage 12 est au dessus de cette fourchette étant donné qu'ils ont la possibilité de vendre des agneaux sans contrainte de déclassement majeure.

Dans ce contexte, même si le poids de carcasse reste la composante essentielle de la productivité pondérale, on s'aperçoit que, de plus en plus, ne pouvant plus augmenter les poids de carcasse, la productivité numérique est le seul levier possible dans la chasse au 20-25 kg de viande par brebis.

Dans ce contexte il est certains la stratégie d'un agnelage accéléré est intéressant (n°5). Cependant, il reste difficile à mettre en place et ne correspond pas techniquement à tout les systèmes d'exploitations.

Globalement les éleveurs de bergerie vendent 1,2 agneaux par EMP et les éleveurs d'herbe vendent 0,8 agneaux par EMP.

Les systèmes antenaises en bergerie vendent 1,01 agneaux par EMP.

Les systèmes antenaises d'herbe vendent 0,7 agneaux par EMP.

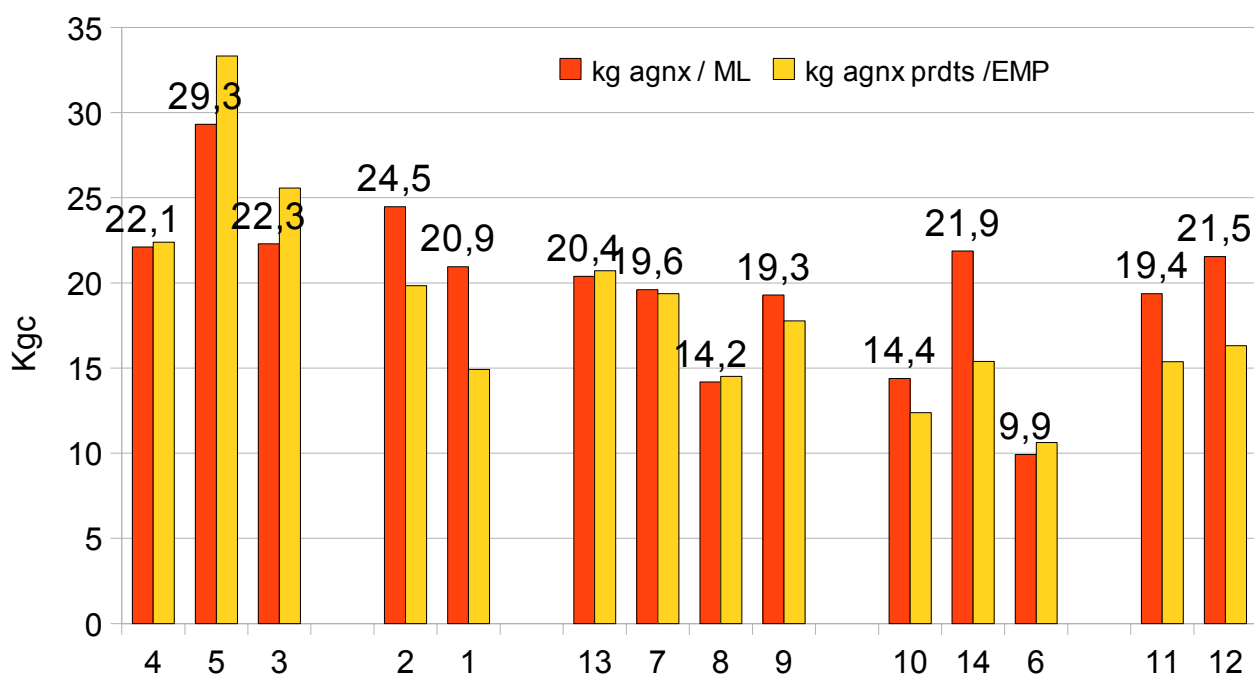
Les systèmes agnelles d'herbe vendent 0,92 agneaux par EMP.

Les agneaux d'herbe (5,22 €) se sont globalement vendus plus cher que les agneaux bergerie (5,18 €).

En face de cette valorisation du kilos de carcasses qui varie de 4,75 à 5,54 pour les agneaux d'herbe le coût opérationnel de production de ce kilos de carcasse est lui de 2,08 € en moyenne avec un minimum à 1,46 € et un maximum à 2,96 €. Cet écart de 1,5 € laisse à penser que des efforts de recherche d'optimisation sont encore à faire. A titre de comparaison la production du kilos de carcasse bovin dans les Ardennes a une amplitude de 1€ environ entre les éleveurs.

Ces résultats ne tiennent pas compte des ventes directes de l'élevage n°10 et 6.

Sans compter l'éleveur qui valorise des sous-produit, le coût opérationnel du kilos de carcasses des agneaux de bergerie pour une moyenne de 3,26 € est moins variable (min : 3,09 € ; max : 3,61 €).





# **Les résultats économiques**

		Céréaliier Hors sol		Céréaliier bergerie		Céréaliier lait bergerie	bovin allaitant ovins herbe				Céréaliier ovins herbe	spécialisés		lait ovins herbe	
		5	4	3	1	2	11	9	7	8	6	13	10	12	14
PRODUIT	Ovins	60559	45482	41034	16633	34813	28328	23151	20263	11942	7098	62961	46082	32572	78953
	Viande/lait	0	0	0	0	88910	31493	56565	73899	35870	0	0	0	172452	237367
	Grandes cultures	29193	306944	99379	166510	58305	0	0	4114	67914	52665	0	0	0	0
	Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24357	0	0
	Non affectable	34495	74301	24619	44331	49744	17111	14666	24448	47729	33611	10094	4960	41025	57457
	<b>Total des produits</b>	<b>124246</b>	<b>426727</b>	<b>165033</b>	<b>227472</b>	<b>234296</b>	<b>76933</b>	<b>94382</b>	<b>122724</b>	<b>163456</b>	<b>93374</b>	<b>73055</b>	<b>75399</b>	<b>246048</b>	<b>373777</b>
	<b>% produits ovins/produit</b>	<b>49%</b>	<b>11%</b>	<b>25%</b>	<b>7%</b>	<b>15%</b>	<b>37%</b>	<b>25%</b>	<b>17%</b>	<b>7%</b>	<b>8%</b>	<b>86%</b>	<b>61%</b>	<b>13%</b>	<b>21%</b>
	<b>Total des produits par ha de SAU</b>	<b>3102</b>	<b>1773</b>	<b>1862</b>	<b>1949</b>	<b>1559</b>	<b>938</b>	<b>1461</b>	<b>1090</b>	<b>983</b>	<b>1179</b>	<b>1160</b>	<b>2464</b>	<b>2071</b>	<b>2528</b>
CHARGES OPERATIONNELLES	charges opérationnelles ovins	16892	31134	23078	8504	16964	9434	8530	4884	5716	6371	19813	13471	15746	17090
	<b>total des charges opérationnelles</b>	<b>22275</b>	<b>135531</b>	<b>60415</b>	<b>60884</b>	<b>74555</b>	<b>16715</b>	<b>26094</b>	<b>17309</b>	<b>23540</b>	<b>34798</b>	<b>22746</b>	<b>13871</b>	<b>82719</b>	<b>92487</b>
	<b>% charges.op.ovins/total ch.op.</b>	<b>76%</b>	<b>23%</b>	<b>38%</b>	<b>14%</b>	<b>23%</b>	<b>56%</b>	<b>33%</b>	<b>28%</b>	<b>24%</b>	<b>18%</b>	<b>87%</b>	<b>97%</b>	<b>19%</b>	<b>18%</b>
	<b>par ha de SAU</b>	<b>556</b>	<b>563</b>	<b>682</b>	<b>522</b>	<b>496</b>	<b>204</b>	<b>404</b>	<b>154</b>	<b>142</b>	<b>439</b>	<b>361</b>	<b>453</b>	<b>696</b>	<b>626</b>
	<b>charges op. / produit brut</b>	<b>18%</b>	<b>32%</b>	<b>37%</b>	<b>27%</b>	<b>32%</b>	<b>22%</b>	<b>28%</b>	<b>14%</b>	<b>14%</b>	<b>37%</b>	<b>31%</b>	<b>18%</b>	<b>34%</b>	<b>25%</b>
CHARGES DE STRUCTURES	<b>Total charges de structures</b>	<b>38016</b>	<b>155968</b>	<b>47902</b>	<b>59369</b>	<b>82052</b>	<b>28229</b>	<b>22807</b>	<b>50626</b>	<b>100359</b>	<b>37954</b>	<b>18558</b>	<b>12640</b>	<b>60169</b>	<b>135046</b>
	<b>% charges de structures</b>	<b>31%</b>	<b>37%</b>	<b>29%</b>	<b>26%</b>	<b>35%</b>	<b>37%</b>	<b>24%</b>	<b>41%</b>	<b>61%</b>	<b>41%</b>	<b>25%</b>	<b>17%</b>	<b>24%</b>	<b>36%</b>
	<b>charges de structures/ha</b>	<b>949</b>	<b>648</b>	<b>541</b>	<b>509</b>	<b>546</b>	<b>344</b>	<b>353</b>	<b>450</b>	<b>603</b>	<b>479</b>	<b>295</b>	<b>413</b>	<b>506</b>	<b>913</b>
	MO/ha	10128	66682,72	7078	11371	24708	4118	3884	9182	10812	5431	5862	1578	18662	61801
	%MO	27%	43%	15%	19%	30%	15%	17%	18%	11%	14%	32%	12%	31%	46%
	MO/ha	253	277	80	97	164	50	60	82	65	69	93	52	157	418
	FONCIER	4358	29380,31	10107	11540	14684	10350	6878	11752,62	12112,31	9786	6126	0	11529	14962
	% foncier	11%	19%	21%	19%	18%	37%	30%	23%	12%	26%	33%	0%	19%	11%
	Foncier/ha	109	122	114	99	98	126	106	104	73	124	97	0	97	101
	MATERIEL	12708	25111	16047	16338	23998	5893	0	8554	57834	10557	3304	1625	13730	28665
	%matériel	33%	16%	33%	28%	29%	21%	0%	17%	58%	28%	18%	13%	23%	21%
	matériel /ha	317	104	181	140	160	72	0	76	348	133	52	53	116	194
	BÂTIMENTS	311	1142	412	298	2712	0	8671	592	647	1721	174	0	358	4447
	% bâtiments	1%	1%	1%	1%	3%	0%	38%	1%	1%	5%	1%	0%	1%	3%
bâtiments/ha	8	5	5	3	18	0	134	5	4	22	3	0	3	30	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	<b>EBE</b>	<b>63956</b>	<b>135229</b>	<b>56716</b>	<b>107219</b>	<b>77688</b>	<b>31988</b>	<b>45481</b>	<b>54789</b>	<b>39557</b>	<b>20622</b>	<b>31752</b>	<b>48888</b>	<b>103160</b>	<b>146244</b>
	<b>EBE/ha</b>	<b>1597</b>	<b>562</b>	<b>640</b>	<b>919</b>	<b>517</b>	<b>390</b>	<b>704</b>	<b>487</b>	<b>238</b>	<b>260</b>	<b>504</b>	<b>1598</b>	<b>868</b>	<b>989</b>
	<b>%EBE/produit</b>	<b>51%</b>	<b>32%</b>	<b>34%</b>	<b>47%</b>	<b>33%</b>	<b>42%</b>	<b>48%</b>	<b>45%</b>	<b>24%</b>	<b>22%</b>	<b>43%</b>	<b>65%</b>	<b>42%</b>	<b>39%</b>

## Produit et charges proportionnelles

Le produit représente les ventes de l'exploitation (animaux, céréales, lait, etc.) ainsi que les aides et autres subventions, corrigées par l'autoconsommation et les variations d'inventaire.

Les produits globaux varient de 427 000 € à 73 000 €. Les produits totaux varient de 938 € à 3 100 € par hectare de SAU. On observe une tendance générale : Les laitiers ont le produit par hectare le plus important avec les céréaliers, et viennent ensuite les spécialisés ovins puis herbagers-bovins allaitants.

La part du produit ovin dans les exploitations avec un système bergerie est de 21%. Cette part passe de 7% à 49%.

La part du produit ovin dans les exploitations avec un système herbe est de 30 %. Cette part passe de 8 % à 86 %.

La part des charges opérationnelles ovines dans les exploitations avec un système bergerie est de 30%. Cette part passe de 14 % à 76 %.

La part des charges opérationnelles ovines dans les exploitations avec un système herbe est de 42%. Cette part passe de 18 % à 97 %.

Si les exploitations ne sont en général pas spécialisées dans l'élevage ovin il convient tout de même de tenir compte de l'impact économique que cet atelier peut avoir. En effet, environ  $\frac{1}{4}$  du produit et plus du  $\frac{1}{3}$  des charges opérationnelles dépendent de cet atelier.

## Les charges de structure

Ce sont les charges liées à la disponibilité et à la mise en œuvre de l'appareil de production (terres, équipements, main d'œuvre).

Cette présentation n'intègre pas les amortissements et les frais financiers à long et moyen terme.

Elle varie de 17% à 61% du produit et sont en moyenne de 33 %.

7 exploitations sont en deçà de cette moyenne, ce qui indique une bonne maîtrise des charges de structure.

A l'hectare, elles s'échelonnent de 249 € à 949 €. (valeur extrême due aux charges de travail à façon).

La mécanisation est une des sources de variations et de maîtrise des charges de structures, son coût varie de 6,75 € à 240 € par hectare e SAU. Le recours à la Cuma ou aux travaux par entreprise vient toujours pénaliser ce poste. En compensation, les exploitations concernées par ces choix doivent avoir des montants d'annuités plus faibles, compte tenu de moindres investissements en matériel.

Les frais de mécanisation représentent la même part que les charges sociales environ 25 % en moyenne. Les charges foncières viennent ensuite représentant 20 % des charges de structure.

L'excédent brut d'exploitation L'EBE est un indicateur fondamental de la capacité de l'exploitation à rembourser ses annuités et à faire vivre les exploitations.

Dans les exploitations du réseau, il s'établit de 21 000 € à 146 000 €.

2 exploitations sont en dessous ont un EBE/produit inférieur à 30 %.

3 exploitations ont un EBE/produit compris entre 30 % et 35 %.

1 exploitation a un EBE / produit compris entre 35 % et 40 %.

8 exploitations ont un EBE / produit supérieur à 40 %.